



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 juillet 2010

PLACE DU DONJON - RECONQUETE DES
ESPACES PUBLICS DE LA PLACE DU DONJON
ET DE SES ABORDS - AVENANT N° 3 AU
CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
12 juillet 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne ARDOUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

AMERU

**PLACE DU DONJON - RECONQUETE DES ESPACES PUBLICS DE LA
PLACE DU DONJON ET DE SES ABORDS -AVENANT N°3 AU
CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération en date du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a validé le contrat de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandatée par In Situ pour la reconquête des espaces publics de la Place du Donjon et de ses abords.

Il est prévu dans ce contrat que les travaux se dérouleront en deux phases :

- l'aménagement des abords des halles et des abords du Donjon, à partir de fin 2010 ;
- l'aménagement de la place du Donjon et de la rue Léon Blum, à partir de début 2012.

Lors de sa séance du 8 janvier 2010, le Conseil municipal a validé l'avant projet de la première phase.

Il convient aujourd'hui d'approuver l'avant projet de la deuxième phase de l'opération.

La rémunération de la maîtrise d'œuvre et le montant des travaux sont fixés définitivement pour la phase 2 et restent inchangés respectivement à 288 300,40€HT (soit 344 807,28 € TTC) et 2300 000€HT (soit 2 750 800 € TTC).

Par ailleurs, par courrier en date du 26 mai 2010, l'architecte urbaniste du groupement de maîtrise d'œuvre, l'Atelier Lion, a demandé à être retiré de l'équipe. C'est pourquoi il convient de modifier la composition du groupement de maîtrise d'œuvre, le mandataire solidaire des autres membres du groupement reprenant les missions initialement dévolues à l'Atelier Lion.

Les dépenses seront imputées sur le Budget Principal 2010, Chapitre 82007020, Fonction 8241.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avant projet de la phase 2 arrêtant le montant estimatif des travaux à 2 300 000 HT ;
- Fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre de la phase 2 à 288 300,40 € HT ;
- Approuver l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandaté par In Situ pour la reconquête des espaces publics de la Place du Donjon et de ses abords ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	4
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE